



SNUDI FORCE OUVRIERE 13

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et professeurs des écoles FO de l'enseignement public

SECTION DEPARTEMENTALE DES BOUCHES DU RHONE

13, Rue de l'Académie - 13001 - Marseille. TEL.: 04 91 00 34 22. FAX.: 04 91 33 55 62 www.snudifo13.org

Stagiaires PE2 IUFM

N°10

MARS 07

Dans le numéro 9 de mars : retour de stage, suivi de scolarité, mémoire...

MARS : LE MOUVEMENT.

TECHNIQUEMENT :

♦ Vous êtes invités (obligatoirement) en mars (du 14 au 29) à participer au **mouvement des titulaires**. C'est à dire avoir la possibilité d'être affectés sur un poste à titre définitif dès la rentrée 2007.

A savoir aussi :

♦ **Indemnité de résidence égale, en fonction des communes, à 3%, 1% ou 0% du salaire :**
Sont en zone 1 (3%) : (Marseille, Aix, Aubagne, La Ciotat...)
Sont en zone 2 (1%) : Arles, Cassis, Salon, Tarascon.
Sont en zone 3 (0%) : zone rurale mais aussi quelques villes comme Carry le R, Châteaurenard, Lambesc...

♦ Si vous n'obtenez rien, vous participerez dans un 2^{ème} temps, **au mouvement des PE2**, regroupant des postes qui sont restés vacants à l'issue du mouvement ou qui n'ont pas été publiés au mouvement afin de vous les réserver pour «faciliter votre entrée dans le métier».

♦ **Le calcul de votre barème** est simple, il est égal à votre ancienneté dans l'éducation nationale, donc pour la majorité des PE 2 : **0,333**, les PE 2 LC... 1.333 plus 1 point par enfant
En cas d'égalité priorité au plus âgé.

Attention, votre choix est déterminant, il vous engage pour plusieurs années. Dès que vous obtenez un poste à titre définitif, vous le garderez tant que vous n'en obtenez pas un autre lors d'un mouvement ultérieur. Il est peut-être plus facile de choisir une zone géographique précise qu'un poste particulier.

La circulaire mouvement 2007 et ses annexes ainsi que la liste des postes disponibles sont disponibles sur le site de l'I A, <http://www.ia13.ac-aix-marseille.fr> dans la rubrique *Flash*

Vous y trouverez aussi les circulaires pour les demandes **de temps partiel ou de disponibilité...**

N'hésitez pas à contacter le SNUDI pendant les opérations de mouvement pour des questions, des précisions, une aide...

.Nous tiendrons également une permanence téléphonique pour les résultats.

PAS ASSEZ DE POSTES !

Des centaines de jeunes titulaires n'ont toujours pas de postes fixes et continuent à participer au mouvement, sous serez donc, sauf pour cette année dans le mouvement des PE2, en concurrence directe et défavorable.

Lors de ce premier mouvement la concurrence est rude et interdit aux débutants d'arriver dans certaines communes (Aix, ...)

D'autre part l'I A prévoit à ce jour la fermeture ou le blocage de 153 classes contre 28 ouvertures définitives ou conditionnelles, c'est donc autant de titulaires qui seront en concurrence pour le mouvement.

Le mouvement offrirait d'autres possibilités si le ministère accédait aux revendications des enseignants :

- **Pas plus de 25 élèves par classe**, (aucune école à plus de 25 de moyenne donnerait plus de 100 postes.)

- Amélioration du remplacement (3 ZIL par circonscription donnerait plus de 100 postes)
- Amélioration des décharges de directeurs ¼ de décharge en plus pour les écoles de 1 à 9 classes donnerait 280 postes.

C'est donc plus de 500 postes nécessaires aux Bouches du Rhône alors que la dotation cette année est de ... 0 poste !

L'EQUITE

Par ailleurs des menaces pèsent sur l'équité du mouvement des personnels par des postes à profil, des postes fléchés, postes réservés, qui peuvent sembler attractifs pour vous, jeunes collègues mais qui constituent un risque de désorganisation de l'école et une remise en cause du barème pour le mouvement.

- Vous pourrez obtenir des postes fléchés provençal, ou Freinet, ou musique...dans certaines académies, il existe aussi des postes réservés langues vivantes avec obligation d'échange de service. Pour ceux qui ont les agréments nécessaires, c'est une priorité, même si elle est parfois mal vu des collègues plus anciens, mais pour les autres ? Et quand le poste fléché disparaît ?
- Aux Cadeneaux, établissement accueillant des adolescents en trouble du comportement, comme cette année où des jeunes collègues sont arrivés sans formation ?
- Ou sur d'autres postes AIS, sur des écoles désertées par les vieux titulaires parce que trop difficiles avec un réseau AIS trop faible ?

Sous prétexte de vous préserver à la rentrée, la transparence et les règles du barème sont remis en cause. On prétend vous éviter ces postes difficiles plutôt que de donner les moyens nécessaires au bon fonctionnement de l'école.

Alors ne vous contentez pas d'utiliser les syndicats service qui se substituent à l'administration en organisant l'information, mais rejoignez un syndicat indépendant qui se bat pour les revendications des enseignants.

- Pour la défense de l'école laïque.
- Pour l'annulation de toutes les fermetures, pour les ouvertures des classes nécessaires.
- Pour la défense de l'AIS, pour l'annulation de la loi Mauchamp
- Pour la défense de la retraite après 37,5 annuités pour tous (public-privé)
- Pour la défense du statut de fonctionnaire et des emplois statutaires
- Pour la défense des règles transparentes du mouvement opposées « aux profils »
- Pour aider les enseignants à faire aboutir leurs revendications.

✂-----
Je souhaite recevoir les informations syndicales du SNUDI Force Ouvrière

NOM :----- Prénom :-----

adresse :-----

téléphone :----- email :-----

Je désire adhérer au SNUDI-FO

Cotisation pour l'année 2006:

75 € payable en un ou plusieurs chèques (66% déductibles des impôts 2007)

Contacts IUFM Aix : Ph. ROMS 06 77 05 66 05 snudifo13aix@wanadoo.fr
IUFM Marseille : M. DUPUY 06 13 80 64 16 snudifo.13@free.fr

SNUDI FO - 13 rue de l'Académie - 13001 Marseille